



COMMUNES DE ABOS, BESINGRAND,
MOURENX, NOGUÈRES,
OS-MARSILLON et PARDIES
PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
AUTOUR DES ETABLISSEMENTS DE
YARA ET ALFI

CARTE REGLEMENTAIRE

Echelle : 1/5000

Direction
Régionale
de l'Environnement,
du Développement
et du Logement
Pyrénées Atlantiques
Cité administrative
Rue de la République
63000 CLERMONT
63037 PAU Cedex

Direction
Départementale
des Territoires
et de l'Urbanisme
Pyrénées Atlantiques
Service
Aménagement,
Urbanisme,
et Risques
Cité administrative
Rue de la République
63000 CLERMONT
63037 PAU Cedex

DOSSIER APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL
LE :

LEGENDE

- Limite de communes
- Limite du périmètre d'exposition aux risques du PPRt des entreprises YARA-AIR LIQUIDE
- Limite du périmètre d'exposition aux risques du PPRt des entreprises SOGECOM-ARVSTA
- Entités forales des entreprises
- Positionnement des entreprises à l'origine des phénomènes dangereux
- Zone d'exposition stricte R
- Zone d'exposition B 1
- Zone d'exposition B 2
- Zone d'exposition S 1
- Zone d'exposition S 2
- Zone d'exposition V 1
- Zone d'exposition V 2

